



Finance & Bien Commun

La place de l'éthique dans les activités financières

Paul H. Dembinski

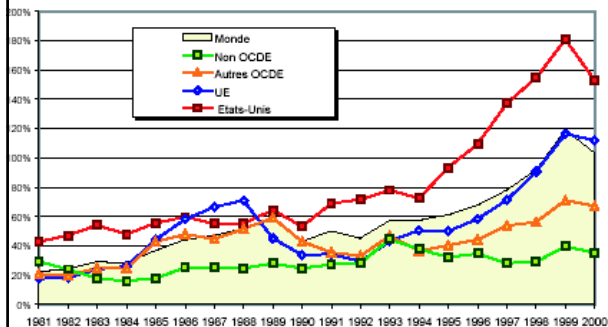


Les fonctions de la finance

- Collecte d'épargne;
- Allocation en vue de l'investissement;
- Appréciation et transactions sur le risque;

Clairs obscurs de l'activité financière:

- Zones de lumière: activités non-controversées
- Zones d'ombre et de controverse:
 - spéculation ou agiotage;
 - évasion fiscale;
- Zone criminelle:
 - blanchiment;
 - corruption.





Fondements normatifs

- Finance, système auto-référentiel ou service à la société?
- Quels partenaires à la décision responsable?
 - Le rapport avec le client (délégation ou confiance)
 - Le rapport avec le public (transparence vs. confidentialité)
 - Le rapport avec les personnes indirectement affectées
- Champ et mode de régulation?
 - Le domaine du droit (traditions nationales)
 - Auto-régulation – FSA, ASB, etc.
 - Procédures internes à l'entreprise
 - Comportements et motivations personnelles



Logique des marchés

- Tendence au mimétisme renforcée par le benchmarking, crises financières;
- Puissance hypnotique d'un marché autoréférent (chartisme);
- L'attrait des modèles mathématiques;
- La difficile analyse « fondamentale »;
- Exigence de vitesse vs. pertinence de décision

ou décision responsable ?

- Modes de rémunérations, leur transparence et les motivations qui en découlent
- Construire et utiliser la confiance aléa moral et destruction de la confiance.
- Exemplarité des comportements individuels;



Rôle architectural des institutions publiques et privées:

- Structuration et prévisibilité dans la vie quotidienne;
- Rôle des « routines » et habitudes
- Pourquoi et comment changent les institutions?
- Comportements innovants : plus efficaces, plus éthiques?
- Structurer les institutions – éthique de l'exploitation ou de l'exploration.



Conclusions:

- Le « capital éthique » n'est pas illimité, son épuisement est un risque d'un ordre nouveau.
- «Le bien commun est le bien de la communauté ... La communauté est l'union, dans un même corps, d'individus libres. Le bien commun implique donc non seulement le respect du corps social - ce que vise déjà l'intérêt général - mais encore le respect de la dignité de tous et de chacun.» (Etienne Perrot 1997)
- La contribution de la finance au bien commun exige une sensibilisation plus soutenue à l'éthique des activités financières.



ETHIQUE, FINANCE & RESPONSABILITE

Séminaire de sensibilisation à la responsabilité financière

19 et 20 septembre 2003 au Château de Bossey, Genève

Pourquoi une telle formation ?

La sensibilisation à la dimension éthique fait clairement défaut dans les cursus de formation financière et tout particulièrement dans les cycles destinés aux professionnels.

Parallèlement, les invocations à l'éthique se multiplient dans le monde de la finance alors que les actes restent rares.

L'éthique financière a été négligée pendant la période faste. Aujourd'hui, l'urgence d'empoigner la question éthique à la racine est d'autant plus grande si l'on veut éviter des coûts plus importants à long terme.

Les sujets traités

- Module 1 : Le conflit d'intérêt – le déni de l'éthique : mise en contexte et exemples
- Module 2 : La dimension normative : sa pertinence par rapport à la finance contemporaine
- Module 3 : Le point d'exercice de la responsabilité – la décision : discussion de cas
- Module 4 : La dimension architecturale : du cercle vicieux au cercle vertueux

Les intervenants

Le séminaire sera animé par des praticiens ainsi que par des chercheurs et enseignants d'institutions comme l'Université de Fribourg, Finelica Rome / Milan, CSF Londres, Instituto Empresa y Humanismo Pamplona, et INSEAD Fontainebleau.

Inscription et informations

Mme Sibilla Guidotti • Observatoire de la Finance • 32, rue de l'Athénée • CH-1206 Genève
Tél. +41 22 346 30 35 • Fax +41 22 789 14 60 • E-Mail office@obsfin.ch • Site Internet www.obsfin.ch
